



Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui d'un crédit d'engagement de CHF 1'698'000.- porté au budget des investissements 2022 et limité à l'exercice 2022

Monsieur le président,

Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux,

En exécution des dispositions légales et réglementaires, nous vous soumettons notre rapport à l'appui du budget 2022.

1. Préambule

Comme chaque année, le Conseil communal vous présente avec le budget 2022 un arrêté pour des crédits d'engagement limités à l'exercice 2022 pour un montant d'un total de CHF 1'698'000.-. Cette pratique a pour but de vous soumettre en une seule fois toute une série de crédits d'engagement pour des objets de moindre importance qui ajoutent une plus-value et dont le montant n'est pas supérieur à la somme de CHF 50'000.-.

Les engagements prévus sur ce crédit ne seront pas reconduits s'ils ne se réalisent pas durant l'exercice 2022.

2. Informations sur les crédits d'engagement

Vous trouverez ci-après une brève information pour chaque objet qui sera soumis à votre approbation.

1. Mise à jour de l'archivage des anciennes communes : CHF 20'000.-

Ce crédit permet la transition avec le mandataire actuel. Il prévoit l'accompagnement d'un mandataire pour définir les priorités et missions à accomplir pour la mise en place des archives par du personnel engagé par la commune. Il englobe également l'appui pour le cahier des charges et l'engagement d'un·e archiviste pour une période déterminée.

2. Matériel informatique : CHF 35'000.-

Le montant total du matériel informatique, qui doit faire l'objet d'un renouvellement durant l'exercice 2022, est de l'ordre de CHF 35'000.- et fait l'objet d'une commande groupée.

3. Étude de faisabilité « ancien Hôpital de la Béroche » : CHF 47'000.-

Dans le cadre des discussions entre la commission du Conseil de Fondation de l'ancien Hôpital de la Béroche, du Conseil d'État et du Conseil communal de La Grande Béroche, il a été convenu qu'une étude de faisabilité serait menée en début d'année 2022. Cette étude va permettre de décider de l'orientation du projet de revitalisation de ce site emblématique de notre commune. Le financement de cette étude est conjoint entre le Canton et la Commune.

4. Plan de fermeture des bâtiments de Gorgier : CHF 40'000.-

L'ensemble des bâtiments communaux du village de Bevaix bénéficie depuis 2018 d'un nouveau plan de fermeture. En 2021, c'est l'entier du site de Saint-Aubin-Sauges qui a été équipé. Pour 2022, on prévoit d'équiper l'ensemble du site de Gorgier et le collège de Montalchez.

5. Remplacement véhicule sécurité publique (hybride) : CHF 50'000.-

Le véhicule de la sécurité publique modèle « Citroën Berlingo », immatriculé en 2011, a subi de lourds dommages de grêle cet été. Lors du contrôle, l'expert a déclaré le véhicule en dégat total. Il est prévu de le remplacer par un modèle hybride.

En effet, ce véhicule doit être prêt à tout moment. Les interventions urgentes peuvent avoir lieu sur tout le territoire communal, en plaine comme à la montagne.

6. Installation du système Abraxas – contrôle de stationnement : CHF 10'000.-

Il s'agit du remplacement des appareils de saisie des amendes d'ordre (AO). Ce système a été choisi conjointement par la Ville de Neuchâtel, le SIEN et le Service de la justice. Une application sera fournie pour les téléphones mobiles. Cette application nécessite le remplacement des téléphones mobiles de nos agent-e-s qui sont obsolètes. Il s'agit d'une solution informatique unique et peu onéreuse pour l'émission et la gestion des AO.

7. Mise en conformité de la signalisation routière communale 2e volet : CHF 20'000.-

La signalisation et le marquage routier ne sont plus conformes aux nouvelles normes de sécurité en vigueur depuis 2014. Cette dépense a été devisée à CHF 80'000.- échelonnée sur 4 ans.

8. Crédit d'étude de requalification des routes au centre de Gorgier : CHF 35'000.-

La Commune a reçu de nombreuses plaintes des habitant-e-s et notamment des parents d'élèves relatives à la sécurité routière au centre de Gorgier. D'autre part, il existe une certaine incohérence au niveau de la vitesse. L'étude vise à examiner un projet de limitation de vitesse des rues au centre de Gorgier uniformément à 30km/h.

9. Mise aux normes informatiques (éducation numérique) collèges : CHF 18'000.-

L'éducation numérique entre en force dans le plan d'étude du Canton et sera mise en application dans les écoles du canton dès la rentrée du mois d'août 2022. Neuf classes de La Grande Béroche ne sont pas équipées ou nécessitent des prises supplémentaires : câblages et prises réseaux supplémentaires pour neuf classes à CHF 2'000.-, soit une estimation à CHF 18'000.-.

10. Remplacement fenêtres collèges Vaumarcus et Gorgier : CHF 30'000.-

La mise aux normes sécurité feu prévue et effectuée en 2021 pour l'ensemble du site de Gorgier n'a pas permis d'avoir un montant nécessaire pour changer les fenêtres restantes sur le site. Le crédit proposé englobe également des changements de fenêtres au collège de Vaumarcus.

11. Crédit d'étude projet MAE : CHF 20'000.-

La commune de La Grande Béroche, désire se porter candidate pour élaborer un projet « MAE = MA journée à l'École ». Ce projet est porté par le dicastère École-Jeunesse de la commune, l'école, ainsi que le parascolaire.

12. Travaux de mise en conformité électrique dans les 3 ports : CHF 25'000.-

Le dernier contrôle des installations électriques dans les ports de la commune a démontré quelques défaillances. Les travaux prévus consistent principalement à la mise à terre des structures métalliques des pontons et du remplacement de disjoncteurs à courant de défaut (court-circuit).

13. Installation de 2 bouées au port de Saint-Aubin-Sauges : CHF 10'000.-

Afin d'améliorer la sécurité à l'entrée du port de Saint-Aubin-Sauges, il est prévu d'installer deux bouées (une rouge et une verte) à une distance de 150 mètres de l'entrée du port.

14. Remplacement des feux à l'entrée du port de Saint-Aubin-Sauges : CHF 9'000.-

Les feux à l'entrée du port à Saint-Aubin-Sauges sont vétustes et nécessitent un remplacement.

15. Rehaussement des piquets au port de Saint-Aubin-Sauges : CHF 20'000.-

Lors de la crue du lac de cet été, les piquets des pontons d'amarrage sont sortis de leurs gonds. Afin d'éviter ce problème lors d'une prochaine montée des eaux, il serait judicieux de les rehausser.

16. Installation d'une clôture du côté Ouest au petit port de Saint-Aubin-Sauges : CHF 10'000.-

Afin de répondre aux normes de sécurité, il est prévu d'installer une clôture d'environ 35 mètres de long du côté Ouest du petit port de Saint-Aubin-Sauges.

17. Fermeture de la zone de grutage au port de Saint-Aubin-Sauges : CHF 45'000.-

Pour des raisons de sécurité, il est prévu de clôturer l'accès à la zone de grutage au port de Saint-Aubin-Sauges. L'investissement comprend la signalisation à mettre en place.

18. Port et plage de Saint-Aubin-Sauges : installation d'une table et dallage du fond : CHF 8'000.-

Dans le but d'augmenter l'attractivité de la plage de Saint-Aubin-Sauges, nous envisageons l'installation d'une table supplémentaire fournie par notre service forestier.

19. Terrain de beach volley à Saint-Aubin-Sauges : acquisition d'une bâche et d'un caisson de rangement : CHF 10'000.-

Le terrain de beach volley à la plage de Saint-Aubin-Sauges est propriété communale. Afin de préserver la qualité du sable, il est prévu d'installer une bâche. Le crédit d'investissement prévoit l'achat d'un caisson permettant de ranger le matériel. L'accès sera réservé aux membres du beach volley ainsi qu'aux professeur-e-s de sport du Cercle scolaire régional Les Cerisiers.

20. Mise en conformité des places de jeux Bevaix et Gorgier : CHF 35'000.-

Le contrôle régulier de nos places de jeux a relevé plusieurs jeux défectueux ou non-conformes aux normes de sécurité. Cet investissement prévoit leur remplacement et la mise en conformité (p. ex : zone de chute).

21. Réfection de la place de jeux à Vaumarcus : CHF 7'000.-

Il est prévu de procéder à une réfection de la place de jeux à Vaumarcus afin de la rendre plus attractive. Cette dernière est utilisée en premier lieu par les élèves du collège de Vaumarcus et la structure d'accueil parascolaire.

22. Couvert à vélos - gare Gorgier-St-Aubin-Sauges : CHF 40'000.-

La structure actuelle des abris est en mauvais état. Les frais à prévoir se montent à CHF 40'000.-. Les CFF prendraient à leur charge la moitié de l'investissement (travaux reportés de 2021 sur 2022).

23. Panneaux d'affichage adaptations : CHF 30'000.-

Il s'agit du remplacement de l'ensemble des vitrines sur le territoire communal (vitrines présentes contre les bâtiments communaux) avec l'adaptation des armoiries, etc.

24. Chemin des Charrières Saint-Aubin-Sauges crédit de réétude (dossier CoTech) : CHF 50'000.-

Suite à la décision du Conseil général du 21 juin 2020 et de la discussion qui s'en est suivie avec la commission technique, il s'agit de mener une nouvelle étude afin d'établir une nouvelle variante d'accès à la zone du Crève-Cœur.

25. Modification infrastructure d'éclairage public : CHF 50'000.-

A l'occasion de travaux communaux ou privés, il s'avère régulièrement que des adaptations de l'infrastructure d'éclairage public doivent être réalisées.

Par ailleurs, le Groupe E exige que l'alimentation de l'éclairage public soit séparée de son réseau. Cette enveloppe doit permettre au Conseil communal de saisir les opportunités qui se présentent en permettant une prise de décision rapide.

26. Modification aménagement de chaussées : CHF 50'000.-

Comme pour le point précédent, il s'agit de permettre de répondre rapidement à des besoins d'aménagement de chaussées, comme par exemple le prolongement d'un trottoir ou son élargissement, en fonction des opportunités qui se présentent.

27. Acquisition d'un agrégat permettant le désherbage mécanique des routes : CHF 30'000.-



L'entretien des bords des routes et trottoirs est réalisé à l'aide de machines à fil. Il existe un agrégat, à monter sur un tracteur, qui permet un travail plus rapide et plus efficace. Nous souhaitons doter le service de la voirie de cet outil qui sera couplé à un système de balayage qui est aussi à acquérir.

28. Création d'un trottoir chemin de la Payaz à Chez-le-Bart (HRS) : CHF 40'000.-

Il s'agit de prolonger le trottoir construit devant le nouveau complexe immobilier « Les Coteaux du Lac » au chemin de la Payaz jusqu'à celui de la rue de la Foulaz.

29. Inspection et diagnostic des routes communales : CHF 50'000.-

Le Conseil communal souhaite mener en 2022 une expertise de l'état des routes communales par le passage d'un véhicule de mesure. Le résultat doit permettre de prévoir et planifier les besoins d'entretien et de rénovation.

30. Sécurisation falaise chemin du Haut à Sauges (DP37) : CHF 25'000.-

La falaise située au chemin du Haut à Sauges nécessite d'être purgée, nettoyée et sécurisée.

31. Mise en conformité des passages piétons : CHF 50'000.-

Une partie de nos passages piétons ne répondent pas aux normes en lien avec le marquage, la signalisation, l'éclairage ou encore les distances de visibilité. Il s'agit d'intervenir au cas par cas en fonction des défauts constatés.

32. Extension 2022 réseau de défense incendie selon demande ECAP : CHF 45'000.-

L'ECAP (Établissement cantonal d'assurance et prévention) demande régulièrement des adaptations du réseau de défense incendie.

33. Étude projet réseau d'eau Montalchez (remise en service des sources) : CHF 50'000.-

En parallèle de l'établissement du PGA (Plan Général d'Alimentation) de La Grande Béroche, le Conseil communal envisage d'étudier la possibilité d'exploiter les sources qui alimentaient anciennement le village de Montalchez.

34. Rénovation réseau d'eau des vignes à Sauges : CHF 15'000.-

Le réseau d'eau nécessite des rénovations.

35. Mise en passe des réseaux d'eau de Gorgier, St-Aubin, Montalchez et SEHB : CHF 15'000.-

Les cylindres des infrastructures des réseaux d'eau susmentionnés doivent être changés et intégrés au système de mise en passe de La Grande Béroche.

36. Mise en conformité station de pompage Chouet (port St-Aubin-Sauges) : CHF 50'000.-

Suite à divers dysfonctionnements constatés en 2021, une expertise de cette infrastructure a été conduite. Des modifications et améliorations au niveau des déversoirs d'orage, des pompes et du système d'alarme sont recommandées.

37. Mise en passe des STAP et STEP : CHF 10'000.-

Les cylindres des infrastructures des stations de pompage des eaux usées et des stations d'épuration doivent être changés et intégrés au système de mise en passe de La Grande Béroche.

38. Standardisation des systèmes d'alarme des STAP : CHF 45'000.-

Les stations de pompage des eaux usées situées dans les différentes localités de la commune ne sont pas toutes intégrées à un système d'alarme commun. Il s'agit de modifier les modules d'alarme sur un système standard.

39. Expertise du fonctionnement du relevage des eaux usées à Bevaix (Moulin) : CHF 25'000.-

L'infrastructure de relevage des eaux usées située vers le port de Bevaix pose régulièrement des problèmes et engendre des inondations chez des riverains. Il s'agit, comme cela a été fait en 2021 pour la station de pompage de Chouet, d'expertiser cette infrastructure afin de déterminer les mesures adéquates à prendre.

40. Étude connexion eaux usées à la STEP de La Saunerie à Colombier : CHF 30'000.-

Les trois stations d'épuration de La Grande Béroche nécessiteront dans un avenir proche d'importants investissements afin d'être modernisées. Une alternative consiste à évacuer nos eaux usées vers la STEP de La Saunerie à Colombier.

41. Changement du poste de gestion de la STEP de Bevaix : CHF 25'000.-

L'ordinateur équipant la station d'épuration de Bevaix est obsolète et doit être changé.

42. Déchets points de collecte 2022 : CHF 45'000.-

L'infrastructure de collecte des déchets (écopoints, moloks et déchetteries) nécessite, au cas par cas et selon les opportunités, des adaptations.

43. Entretien des cours d'eau (rattrapage) : CHF 50'000.-

Nos cours d'eau nécessitent une attention toute particulière, notamment au vu des événements météorologiques de cet été.

44. Gestion intégrée des eaux - identification des mesures communales : CHF 50'000.-

La réponse à la motion du groupe Socialiste « Pollution et risques d'inondation : nos cours d'eau méritent notre attention » nécessite un important travail de vulgarisation en raison du nombre et de la complexité des thèmes touchant le domaine de l'eau.

Ainsi, il faudra aborder par exemple la gestion quantitative et la protection des eaux souterraines et de surface, l'adduction de l'eau de boisson, la gestion et l'entretien des cours d'eau et leur renaturation, l'espace réservé aux eaux, la gestion et le traitement des eaux claires et usées, la gestion des risques liés à l'eau (inondations), etc. La loi sur la protection et la gestion des eaux (LPGE) et son Règlement d'exécution (RLPGE) explicitent comment cette gestion « globale » des eaux doit s'effectuer.

Suite à l'acceptation de la motion du parti Socialiste lors du Conseil général du 27 septembre 2021, une étude doit être menée afin d'établir les mesures communales à prendre.

45. Création d'un verger participatif : CHF 8'000.-

Les vergers précédemment très présents au sein de notre territoire tendent à disparaître. Il s'agit là d'un soutien à la création d'un verger participatif au sein d'une parcelle communale. La commune sera épaulée par le groupe « Nature » de La Grande Béroche et « Rétropomme ».

46. Taille d'arbres en zone de village : CHF 10'000.-

Certains arbres remarquables de notre territoire situés au sein de nos villages et dans nos parcs méritent une attention particulière notamment en terme de sécurité.

47. Aménagement d'un second étang au stand de tir Bevaix : CHF 15'000.-

Un étang est déjà présent au niveau du stand de tir de Bevaix, celui-ci accueille une faune variée. Il est spécifique car très ombragé. Avec la création de ce deuxième étang en amont, l'idée est de créer un habitat plus ouvert. La création de cet étang est donc un complément au premier. La subvention de diverses organisations s'élève à un total de CHF 9'000.-.

48. Installation de 3 tours à hirondelles : CHF 25'000.-

Il s'agit là d'un projet « Nature » qui a été proposé dans le cadre des mesures en faveur de la nature et du paysage 2020-2024 (RPT). Nous avons pour cet objet une subvention cantonale de CHF 12'500.-.

49. Passage à faune (batraciens), panneaux d'informations et sensibilisation aux salamandres Lavoisier Gorgier : CHF 25'000.-

Il s'agit là d'un projet « Nature » qui a été proposé dans le cadre des mesures en faveur de la nature et du paysage 2020-2024 (RPT). Nous avons pour cet objet une subvention cantonale de CHF 10'000.-. En 2020, le SFFN (Service de la faune, des forêts et de la nature) s'est fendu d'un rapport sur l'état des populations de salamandres et nous savons maintenant à quel endroit il y a des aménagements à effectuer.

Dans le cadre de la dernière phase de formalisation du PAL qui démarrera en 2022, des études sectorielles sont à mener en parallèle. Il s'agit des objets 50, 51 et 52.

50. Révision des alignements routiers : CHF 40'000.-

La révision des alignements est demandée par le Service cantonal des ponts et chaussées. Il est important d'effectuer la mise à jour des plans d'alignements et de les compléter dans les secteurs manquants, notamment en zones d'ancienne localité, afin d'éviter le blocage de certains projets lors de demandes de permis de construire.

51. Études « environnementales » : CHF 50'000.-

Dans ces études dites « environnementales », il est prévu de traiter les thématiques « dangers naturels, espaces réservés aux eaux, sites pollués, OPB, OPAM, OPair » ponctuellement dans les secteurs où cela est nécessaire.

(ordonnances fédérales sur la protection : OPB-contre le bruit, OPAM-contre les accidents majeurs, OPair-de l'air).

52. Densification / optimisation des ZAE : CHF 35'000.-

L'étude du bureau Wüest Partner SA « Étude des zones d'activités économiques (ZAE) de La Grande Béroche », présentée à la CompAL le 23 février 2021, a mis en exergue le potentiel existant pour une mobilisation des réserves et une densification. L'enjeu pour La Grande Béroche consiste à engager un dialogue avec les entreprises pour évaluer leurs besoins et les possibilités au niveau du potentiel précité. Dans certains secteurs, on constate en effet une utilisation peu rationnelle du sol avec en général des parcelles de petite taille (2'000 m² en moyenne). Il s'agit d'établir une stratégie communale entre laisser-faire ou adopter une gestion active.

Le marché ne faisant pas son travail de densification et rationalisation des ZAE, une politique active de la commune (achat et vente de terrains) pourrait aider à libérer des réserves foncières dans les ZAE actuelles, ne serait-ce que pour les besoins locaux.

53. Travaux de drainage et chambre de drainage : CHF 25'000.-

Au sein du budget de fonctionnement, aucune ligne budgétaire n'est dotée d'un montant pour cette problématique alors que les drains sont essentiels pour l'exploitation des terres agricoles. Nous avons identifié pour l'année 2022 un montant de CHF 25'000.- pour des curages et une réparation des drains présents notamment à Montalchez.

54. Construction d'un couvert de stockage sur le site de l'atelier forestier : CHF 21'000.-

Le but est de créer un couvert de stockage à l'Est de l'atelier forestier de façon à pouvoir entreposer, à l'abri, toute sorte de matériel.

55. Achat de machines et matériel (fendeuse à bois, affuteuse, etc.) : CHF 20'000.-

Il s'agit d'une dépense ponctuelle de matériel nécessaire au service forestier : fendeuse à bois, affuteuse, etc.

56. Réfection chemin forestier Maya ; 550 ml : CHF 25'000.-

Ce chemin est situé sur le domaine bevaisan. L'idée est d'entretenir chaque année certains chemins forestiers de façon à pouvoir les maintenir praticables pour l'exploitation de nos forêts.

57. Entretien du sentier pédestre Vaumarcus : CHF 10'000.-

Il s'agit du sentier qui longe le Vaux. Cet entretien (sécurisation du sentier) serait réalisé par le service forestier. Ces sentiers pédestres sont utilisés par les habitant·e·s de la région et/ou par les touristes de passage.

58. Certification Cité de l'énergie : CHF 7'000.-

La première phase de diagnostic de Cité de l'énergie a été effectuée en 2020 pour un montant de CHF 13'000.- (sans compter les subventions). Il reste à effectuer la seconde phase qui est la certification pour un montant de CHF 7'000.- (sans les subventions). Le montant total atteint donc CHF 20'000.- (avec CHF 15'000.- de subventions). Afin d'aller de l'avant avec cette certification, il faut connaître le résultat final du plan intercommunal des énergies. On reporte donc cette certification à 2022.

59. Plan intercommunal des énergies phase 2 : CHF 6'000.-

La première phase du plan intercommunal (obligation cantonale de réaliser ce plan) des énergies a été effectuée en 2020. La deuxième phase sera réalisée en 2021-2022.

3. Conclusion

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal vous recommande, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, d'approuver le présent rapport et d'accepter l'arrêté relatif.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le chef du dicastère,
Hassan Assumani Thierry Pittet

Saint-Aubin-Sauges, le 24 novembre 2021



Arrêté relatif à un crédit d'engagement global de CHF 1'698'000.- porté au budget des investissements 2022 et limité à l'exercice 2022

Le Conseil général de la commune de La Grande Béroche,

vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964;

vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014;

vu le règlement sur les finances du 14 septembre 2020 ;

vu le rapport du Conseil communal du 24 novembre 2021;

arrête:

Article 1^{er} : Un crédit d'engagement total brut de **CHF 1'698'000.-**, pour la liste des investissements annexée au présent arrêté, est accordé au Conseil communal pour l'exercice 2022.

Art. 2 : Le montant net soumis au mécanisme de maîtrise des finances est composé des éléments suivants :

<u>Dépenses d'engagement limitées à une année</u>	CHF 1'698'000.-
<u>Recettes d'engagement limitées à une année</u>	CHF - 110'600.-
Total des investissements nets :	CHF 1'587'400.-

Art. 3 : Les investissements seront amortis aux taux définis à l'annexe du présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté est soumis au référendum facultatif.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président,
Jean Bergamin

La secrétaire,
Donatella Vantaggio

Saint-Aubin-Sauges, le 13 décembre 2021



La Grande Béroche

Crédit d'engagement limité à l'exercice 2022

Dépenses Taux
amort.

			Dépenses	Taux amort.
0	ADMINISTRATION			
0220	1	Mise à jour archivage des anciennes communes	20'000	20%
0220	2	Matériel informatique	35'000	25%
0290	3	Étude de faisabilité « ancien Hôpital de La Béroche »	47'000	10%
0290	4	Plan de fermeture des bâtiments Gorgier	40'000	10%
1	SÉCURITÉ PUBLIQUE			
1111	5	Remplacement véhicule sécurité publique (hybride)	50'000	10%
1111	6	Abraxas	10'000	10%
1111	7	Mise en conformité signalisation routière (2e volet)	20'000	5%
1111	8	Crédit d'étude de requalification routes centre Gorgier	35'000	10%
2	FORMATION			
2170	9	Mise aux normes informatiques (éducation numérique) collèges	20'000	25%
2170	10	Remplacement fenêtres collèges Vaumarcus et Gorgier	30'000	10%
2180	11	Crédit d'étude projet MAE	20'000	20%
3	CULTURE-LOISIRS-SPORTS			
3411	12	Travaux de mise en conformité électrique dans les 3 ports	25'000	3%
3411	13	Installation de 2 bouées (une rouge une verte) port de Saint-Aubin-Sauges	10'000	10%
3411	14	Remplacement des feux à l'entrée du port de Saint-Aubin-Sauges	9'000	5%
3411	15	Rehaussement piquets port de Saint-Aubin-Sauges	20'000	5%
3411	16	Installation d'une clôture du côté Ouest au petit port de Saint-Aubin-Sauges	10'000	5%
3411	17	Fermeture de la zone de grutage au port de Saint-Aubin-Sauges	45'000	5%
3411	18	Port et plage de Saint-Aubin-Sauges, installation d'une table et dallage du fond	8'000	5%
3420	19	Bâche et caisson de rangement beach volley	10'000	20%
3420	20	Mise en conformité places de jeux Bevaix et Gorgier	35'000	10%
3420	21	Réfection place de jeux Vaumarcus	7'000	10%
3420	22	Couvert à vélos gare Gorgier - St-Aubin-Sauges	40'000	10%
3420	23	Panneaux d'affichage adaptations	30'000	10%
6	TRANSPORTS			
6150	24	Chemin des Charrières à St-Aubin-Sauges crédit de réétude (dossier CoTech)	50'000	10%
6150	25	Modification infrastructure d'éclairage public	50'000	5%
6150	26	Modification aménagements chaussées	50'000	5%
6150	27	Acquisition d'un agrégat permettant le désherbage mécanique des routes	30'000	10%
6150	28	Création d'un trottoir rue de la Payaz à Chez-le-Bart (HRS)	40'000	2%

6150	29	Inspection et diagnostic des routes communales	50'000	20%
6150	30	Sécurisation falaise ch. du Haut à Sauges (DP37)	25'000	2%
6150	31	Mise en conformité des passages piétons	50'000	5%
7	ENVIRONNEMENT			
7100	32	Extension 2022 réseau de défense incendie selon demandes ECAP	45'000	2%
7100	33	Étude projet réseau d'eau Montalchez (remise en service des sources)	50'000	10%
7100	34	Rénovation réseau d'eau des vignes à Sauges	15'000	5%
7100	35	Mise en passe des réseaux d'eau de Gorgier, St-Aubin-Sauges, Montalchez et SEHB	15'000	10%
7200	36	Mise en conformité station de pompage Chouet (port St-Aubin-Sauges)	50'000	5%
7200	37	Mise en passe des STAP et STEP	10'000	10%
7200	38	Standardisation des systèmes d'alarme des STAP	45'000	20%
7200	39	Expertise du fonctionnement du relevage des EU à Bevaix (Moulin)	25'000	20%
7200	40	Étude connexion EU à la STEP de La Saunerie à Colombier	30'000	10%
7200	41	Changement du poste de gestion de la STEP de Bevaix	25'000	20%
7300	42	Déchets points de collecte 2022	45'000	10%
7410	43	Entretien des cours d'eau (rattrapage)	50'000	5%
7410	44	Gestion intégrée des eaux - identification des mesures communales	50'000	20%
7790	45	Création d'un verger participatif	8'000	10%
7790	46	Taille d'arbres en zone de village	10'000	10%
7790	47	Aménagement d'un second étang stand de tir Bevaix	15'000	10%
7790	48	Installation de 3 tours à hirondelles	25'000	10%
7790	49	Passage à faune (batraciens), panneaux d'informations et sensibilisation aux salamandres Lavoir Gorgier	25'000	10%
7900	50	Révision des alignements routiers	40'000	10%
7900	51	Études « environnementales »	50'000	10%
7900	52	Densification/optimisation des ZAE	35'000	10%
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE			
8100	53	Travaux de drainage et chambre de drainage	25'000	10%
8200	54	Construction d'un couvert de stockage sur le site de l'atelier forestier	21'000	10%
8200	55	Achat de machines et matériel (fendeuse à bois, affuteuse, etc.)	20'000	10%
8200	56	Réfection chemin forestier Maya ; 550 ml	25'000	10%
8400	57	Entretien du sentier pédestre Vaumarcus	10'000	10%
8713	58	Certification Cité de l'énergie	7'000	20%
8730	59	Plan intercommunal des énergies phase 2	6'000	10%
		Total	1'698'000	0%